

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 31 octobre 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le sept novembre deux mil dix-neuf à vingt heures

ORDRE DU JOUR :

- 1 - RIFSEEP
- 2 - Prime de fin d'année des agents communaux
- 3 - Commerce
- 4 - Devis réalisation chemin pédestre et clôtures
- 5 - Devis store rideau
- 6 - Comptes R.P.I.

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier GENDRON, Maire.

Étaient présents : M. Didier GENDRON, M. Joël TESTIER, M. Philippe PLU, M. David GOUGEON, M. Jürgen VERLEUR, M. Emmanuel VIOT, M. Christophe LIVET, Mme Annick COLIN.

Étaient absents excusés : Mme Brigitte RUAULT, Mme Sylvie GUIARD, Mme Maryline GENIER (a donné procuration à M. Emmanuel VIOT), M. Rudy OSMONT, M. François BERSON

Était absente non excusée : Mme Sabrina GAREL,

Secrétaire de séance : M. Jürgen VERLEUR

Remarque faite par un des conseillers pour modifier le mot « hangar » de l'ordre du jour n° 3 PLUi par « loge ».

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

1 - RIFSEEP

En décembre 2017, le conseil municipal avait délibéré sur le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Ce RIFSEEP se compose de deux éléments :

- IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)
- CIA (complément indemnitaire annuel)

Cependant, dans cette dernière délibération, seule l'IFSE a été délibérée.

Afin que les primes de fin d'année de 2019 soient versées, une délibération doit être prise concernant le CIA. Monsieur le Maire explique qu'un courrier du contrôle de légalité provenant de la Préfecture a été reçu en mairie pour nous informer qu'à compter de 2019, la mise en place de la CIA est obligatoire afin de verser les primes de fin d'année.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent que soit mis en place le CIA (complément indemnitaire annuel) dans le RIFSEEP et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2 - PRIME DE FIN D'ANNÉE DES AGENTS COMMUNAUX

Le Comité Technique Paritaire (C.T.P.) du C.D.G. 53, dans sa séance du 21 juin dernier, a émis son avis sur le montant de la prime de fin d'année 2019. Celle-ci a augmenté de 10.14€ par rapport à la prime 2018 c'est-à-dire à 968.53€ net pour un agent à temps complet,

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération ;

- * **DÉCIDENT** d'octroyer les primes de fin d'année aux Agents Communaux, en fonction du temps de travail. La base de calcul retenue correspond à l'avis émis, par le C.T.P.

Le montant des primes est octroyé, pour un montant total brut de 3 399.54€ et sera versé avec le salaire de décembre prochain.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser à l'agent, employé par intérim en remplacement de notre agent de la cantine, une gratification exceptionnelle de 1 101.79€ montant brut. Ce montant est calculé au prorata du temps de travail de l'année 2019 (32h du 01 janvier au 31 décembre 2019).

Les membres du Conseil Municipal, après délibération :

- **ACCEPTENT** de verser la gratification exceptionnelle de 1 101.79 € à l'agent, employé en contrat d'avenir, montant brut, qui sera versé avec le salaire de décembre prochain.

3 - COMMERCE

Monsieur le Maire a pris connaissance que le groupe SOS (groupe dont l'ambition est de lutter contre les exclusions sous toutes leurs formes) développe un projet entrepreneurial pour répondre aux besoins de développement de lieux de convivialité et de services de proximité dans les communes rurales qui en sont dépourvues sous le nom « 1000 cafés ». La force de l'initiative « 1000 cafés » repose sur une ingénierie de projet nationale et mutualisée. Ainsi, l'accès foncier, la négociation commerciale avec les fournisseurs, la structure administrative et comptable, la relation avec les acteurs institutionnels nationaux et locaux, seront facilités par l'équipe nationale du projet. Pour chaque lieu, un binôme sera recruté par le Groupe SOS pour gérer le café et ses services, et participer à la convivialité du lieu et son ancrage sur le territoire. Le choix des communes où pourront être créés des cafés multiservices repose avant tout sur la volonté des communes à participer à l'initiative 1000 cafés. Les communes qui souhaitent se porter candidates devront obligatoirement répondre à plusieurs critères (commune de moins de 3 500 habitants, ne plus disposer d'un café, avoir identifié un local vacant et adapté à l'activité d'un café). Monsieur le Maire a donc déposé sa candidature.

Après visite du groupe SOS « 1000 cafés », la commune de Maisoncelles-du-Maine n'a pas été retenue compte tenu de travaux trop importants dans les locaux.

De plus, Monsieur le Maire informe qu'un couple serait intéressé par le rachat du matériel du café restaurant (four, tour réfrigéré, lave-vaisselle, armoire inox et armoire bar réfrigéré). Il propose 500 euros pour le rachat de ce matériel.

Cependant, Monsieur le Maire rencontrera la locataire du commerce pour faire une mise au point sur ces impayés ainsi que sur son bail actuel.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent cette proposition à hauteur de 500 euros pour le rachat du matériel nommés ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant

4 - DEVIS RÉALISATION CHEMIN PÉDESTRE ET CLÔTURES

Lors de la réunion du 04 avril 2019, le conseil municipal avait décidé que la haie bocagère ainsi que les clôtures pour délimiter le nouveau chemin pédestre (de la rue de Bergault à l'impasse du Closeau) seraient à la charge de la commune. Deux devis sont parvenus en mairie :

- Entreprise SALMON pour un montant de 1 5483.60€ TTC
- Entreprise REMON pour un montant de 22 291.68€ TTC

Après discussion, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SALMON de Soulgé-sur-Ouette pour un montant de 15 483.60€ TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

5 - DEVIS STORE RIDEAU

Un store rouleau est à rajouter dans la bibliothèque. La société Colorisme nous a retourné un devis pour un montant de 224.64€ TTC.

Après délibération, le conseil municipal accepte cet achat de store rouleau pour la bibliothèque pour un montant de 224.64€ TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

6 - COMPTES R.P.I.

Conformément à la convention, les dépenses réalisées par Maisoncelles-du-Maine sont de 36 695.72€ (25 481.77€ pour les frais de l'école, 11 213.95€ pour les frais de garderie). De plus, le montant des recettes de la garderie s'élève à 6 159.84€. Enfin, le nombre d'enfants scolarisés sur le R.P.I. est au nombre de 80 dont 17 du Bignon-du-Maine. Après répartition suivant la convention, le récapitulatif se solde pour une somme due par la commune du Bignon-du-Maine à celle de Maisoncelles-du-Maine d'un montant de 6 488.87€.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent le montant de 6 488.87€ et autorisent M. le Maire à établir le titre afin de percevoir cette somme.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Proposition culturelle pour la cérémonie des vœux

Monsieur le Maire rappelle que les vœux 2020 de la commune auront lieu le vendredi 20 janvier à 20h à la salle polyvalente. Comme chaque année, l'école de musique de Meslay-du-Maine propose de venir jouer au début de la cérémonie.

2 - Concert décentralisé Festival du Jazz

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu en mairie de la future programmation du Festival de Jazz de Meslay-Grez. La commune de Maisoncelles-du-Maine ne souhaite pas recevoir un atelier de Jazz.

3 - Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 10 novembre à 10 h30 à Maisoncelles-du-Maine.

4 - Commission finances

Une commission finance aura lieu le mercredi 27 novembre à 19h00.

5 - Sapin de Noël

Les sapins de Noël seront installés le vendredi 13 décembre 2019.

6 - Pot de fin d'année du personnel

Le pot de fin d'année pour les agents de la commune avec les membres du conseil aura lieu le mercredi 18 décembre à 19h00.

Prochaine réunion de conseil : le jeudi 05 décembre 2019 à 20h00

Levée de séance : 20h45